

Mardi 14 janvier 2025

La Rochelle Université et huit partenaires unissent leurs forces pour mieux accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles

Jeudi 16 janvier 2025, La Rochelle Université signera une convention de partenariat avec huit acteurs institutionnels majeurs : le Parquet du Tribunal Judiciaire de La Rochelle, la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de Charente-Maritime (DIPN), la Gendarmerie de Charente-Maritime, la Préfecture de Charente-Maritime, la Région académique de Nouvelle-Aquitaine, le Crous de Poitiers et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Charente-Maritime (CIDFF17).

Fruit d'une année de travail collaboratif, cette convention vise à renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiant·es et des membres du personnel victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) au sein de La Rochelle Université, du Crous de Poitiers et des structures associées.

Des engagements concrets pour une prise en charge renforcée

La convention prévoit plusieurs mesures clés :

- **Amélioration des modalités de signalement** grâce à un accompagnement personnalisé des victimes et témoins.
- **Coordination renforcée** entre les différents partenaires pour assurer une réponse rapide et efficace aux signalements.
- **Soutien juridique et psychologique** pour les victimes, assuré par des professionnels spécialisés.
- **Procédures disciplinaires adaptées** et traitement pénal dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.
- **Sensibilisation accrue** de la communauté étudiante et des membres du personnel sur l'égalité femmes-hommes et les violences sexistes et sexuelles.

Un engagement durable

Ce partenariat s'inscrit dans le **Plan d'Action Égalité Professionnelle (PAEP) 2024-2027** de La Rochelle Université, adopté en novembre 2023. Élodie Chazalon, Vice-présidente en charge de la Qualité de Vie au Travail et de l'Égalité, déclare : « Cette convention est le résultat d'un maillage renforcé avec les partenaires institutionnels locaux, d'un travail collectif de longue haleine et d'une volonté commune de répondre aux attentes de notre communauté universitaire. Elle incarne notre engagement à protéger les victimes et à prévenir les violences. »

Des initiatives déjà en place depuis 2021

Depuis 2021 et son premier Plan d'Action Égalité Professionnelle (PAEP 2021-2024), l'Université a déployé plusieurs actions en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- **Formations spécialisées pour les membres du personnel**, dispensées par des expert·es, afin d'améliorer la gestion des situations de VSS.

- **Diffusion de guides pratiques** pour sensibiliser la communauté universitaire, notamment dans le cadre des stages et contrats d'apprentissage.
- **Éducation préventive dès le secondaire**, grâce à des partenariats avec des collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes au consentement et aux stéréotypes de genre.
- **Collaboration avec la Gendarmerie** pour promouvoir le dispositif LIBRa, matérialisé par des QR codes disponibles dans les toilettes du campus pour faciliter la prise de contact et les signalements.
- **Enquête personnalisée sur les conditions de vie étudiante**, utilisée comme outil pédagogique pour sensibiliser la population étudiante.
- **Actions et formations sur l'égalité**, organisées lors de temps forts en mars et novembre, notamment dans le cadre du projet national "Égalité sur le campus".
- **Ateliers de self-défense, conférences et expositions**, pour sensibiliser et former les étudiant·es et membres du personnel.
- **Renforcement des dispositifs d'écoute**, avec le relais d'écoute et d'accompagnement « *L'Université me protège* », cellule d'accompagnement permettant un signalement et un suivi personnalisé des victimes.
- **Événements pour le grand public du territoire rochelais** via le maillage étroit avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux (Parquet, Gendarmerie, Police, Ville de La Rochelle, CDA, CIDFF...) au travers du groupe EgaliTerR (Égalité en Territoire Rochelais), officialisé en mars 2024 à l'échelle du territoire.

Un tournant décisif

La signature de cette convention marque une étape importante dans l'engagement de La Rochelle Université. Elle démontre sa capacité à conjuguer ambition politique et actions concrètes pour garantir un environnement inclusif, respectueux et sécurisé.

Pour en savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur la convention et les actions menées sur le [site de La Rochelle Université](#)